



**Gérard COLLOMB,**  
ministre d'Etat,  
ministre de l'Intérieur

**Bruno LE MAIRE,**  
ministre de l'Economie  
et des Finances

**Elisabeth BORNE,**  
ministre chargée des  
transports, auprès du  
ministre d'Etat, ministre de  
la Transition écologique et  
solidaire

**Mounir MAHJOUBI,**  
Secrétaire d'Etat auprès  
du premier ministre,  
chargé du numérique

Paris, le 15 mai 2018

## Communiqué de presse

---

### **Présentation du rapport « Développement des véhicules autonomes : Orientations stratégiques pour l'action publique »**

Anne-Marie IDRAC a présenté hier à Gérard COLLOMB, Bruno LE MAIRE, Elisabeth BORNE et Mounir MAHJOUBI les orientations stratégiques pour l'action publique en matière de développement des véhicules autonomes.

Le Gouvernement a fait du développement du véhicule autonome une priorité de sa politique de relance industrielle. Il représente aussi un enjeu considérable pour les politiques de transports, de sécurité numérique et de sécurité routière.

Ce rapport constitue le cadre stratégique dans lequel s'inscrira l'action de l'État pour le développement des véhicules automatisés ou autonomes. Sa publication représente, après de larges consultations, le premier aboutissement de la mission qui avait été confiée par le Gouvernement à Anne-Marie IDRAC dans le cadre de ses fonctions de Haute responsable pour la stratégie du développement des véhicules autonomes.

Ce document aborde ainsi de façon complète l'ensemble des questions que soulève le développement des véhicules autonomes. Il présente une série de dix actions prioritaires visant à faciliter l'émergence et le développement de ces technologies, à aider la filière française à se positionner sur ce marché particulièrement porteur, mais aussi à relever le défi de la sécurité et de l'acceptabilité de ces innovations.

Pour Bruno LE MAIRE, « la maîtrise des technologies du véhicule autonome est essentielle pour la compétitivité de notre industrie automobile et de nos opérateurs de transports. Avec l'adoption de cette stratégie pour le véhicule autonome, le Gouvernement se donne les moyens de garantir notre souveraineté en la matière, dans un contexte de compétition mondiale féroce ».

Pour Elisabeth BORNE, « le véhicule autonome participe de la révolution que nous vivons en matière de mobilités. Cette stratégie dans laquelle l'Etat s'engage doit nous permettre de mettre le

formidable potentiel que représente cette technologie au service d'une mobilité plus partagée, plus connectée, plus propre, et ce dans tous les territoires ».

Pour Mounir MAHJOUBI, « le véhicule autonome est un concentré de toutes les révolutions numériques et technologiques. Ce sont des gains de service perceptibles par tous et c'est aussi un bouleversement de la chaîne de valeur, qui bascule des moteurs vers le logiciel. Cette stratégie nationale c'est une opportunité à saisir, un changement à accompagner pour qu'elle soit bénéfique au plus grand nombre ».

Pour Anne-Marie IDRAC, « ce cadre stratégique constituera le socle de l'action de l'Etat en faveur du développement des véhicules autonomes. Ce dernier doit se faire au service de la mobilité de nos concitoyens et de nos territoires, et s'appuyer sur tous les acteurs de cette transformation ».

Retrouvez en ligne :

- [Le rapport](#)
- [La synthèse du rapport](#)
- [Le dossier de presse](#)

[Retrouvez la note aux rédactions en ligne](#)

---

Service presse d'Élisabeth BORNE : 01 40 81 77 57

---